



## Long stage interrompu, il refuse de me payer

-----  
Par Lilia

Bonjour,

Si un stage se termine après 1 mois suite à une rupture à la demande du stagiaire (pour un stage initialement prévu pour 6 mois),

- Est-ce que l'entreprise est obligée de gratifier le stagiaire pour les 4 semaines passées dans l'entreprise ?
- Ou non, puisque le stage est finalement inférieure à 2 mois ?

Je pensais que chaque mois de stage était dû puisque la convention était pour un stage de 6 mois, mais l'employeur ne veut pas me payer pour le mois de stage...

Merci d'avance pour vos retours